Réseau de transport d'électricité

Sujets SWE

CFAI- 17/9/2012

Référents projets : Galileo Barbieri, Lalaké Apoyan

European Market Integration / Cross-border Market Design
galileo.barbieri@rte-france.com
lalake.apoyan@rte-france.com

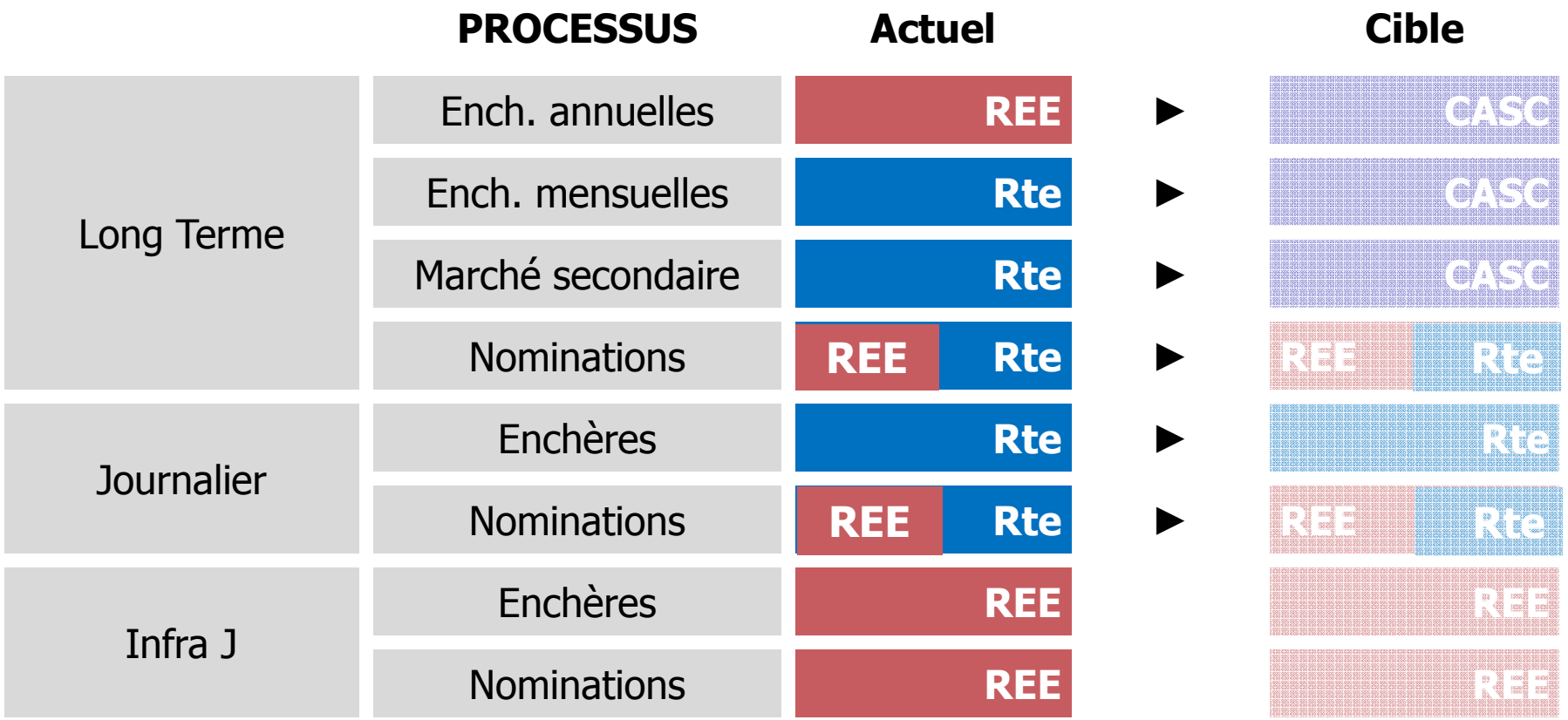
Index

1- Projet de refonte des enchères

2. Couplage J-1

3. BALIT

Refonte enchères IFE - Périmètre du projet



Refonte enchères IFE - Objectifs du projet

Passage à CASC des enchères long terme sur IFE,
En utilisant des règles harmonisées (Harmonized Auction Rules – HAR - actuellement en vigueur dans les régions Central West (CWE), Central-South (SWE) et en Suisse)

Avantages

- Harmonisation des règles
- Point de contact unique pour les acteurs

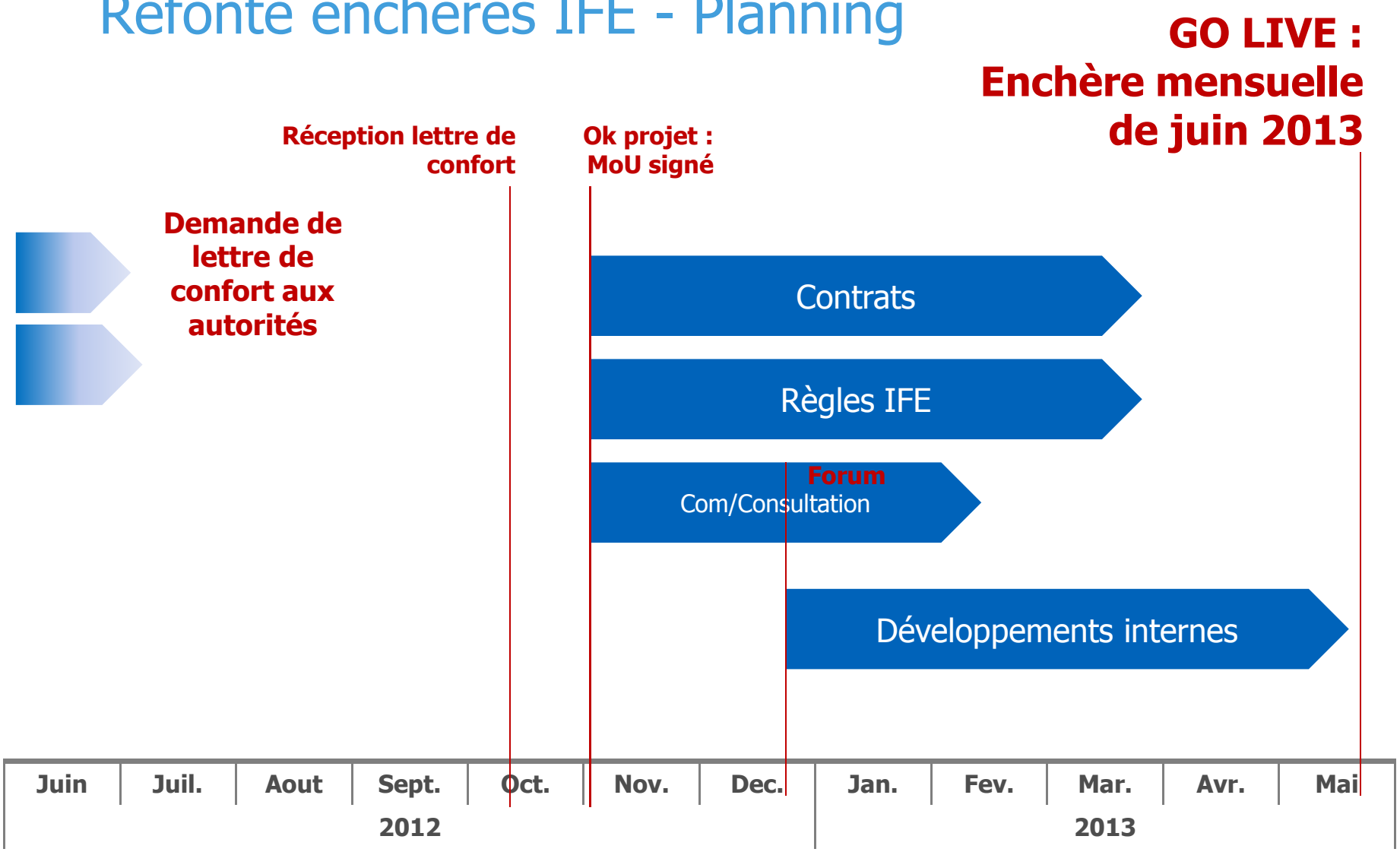
Cadre réglementaire

- l'ACER ''Framework Guidelines on Capacity Allocation and Congestion Management'' du 29 juillet 2011 concernant l'intégration des plateformes d'allocation et l'harmonisation des règles d'allocation des capacités.
- La feuille de route de l'ACER contenue dans le document ''Cross-regional Roadmap for Long-Term Transmission Rights'' du XXI Forum de Florence
- Réunions du groupe de travail de la zone South-West (SWE Implementation Group) depuis 2010.

Points de blocages

- Le soutien des autorités en Espagne
- Crise économique, priorité au problème de la dette
- → Demande de lettre de confort

Refonte enchères IFE - Planning



Index

1- Projet de refonte des enchères

2. Couplage J-1

3. BALIT

Couplage SWE J-1 : objectifs et périmètre

- Objectif : coupler les marchés J-1 d'Espagne et Portugal à la région CWE-NWE
- Implémentation possible uniquement après la réalisation du projet pilote de Price Coupling of Regions (PCR) de la zone NWE
- Couplage en ATC : pas d'avantages significatifs avec la méthode flow-based
- Phase de design des processus de pré- et post-couplage en cours de réalisation

Index

1- Projet de refonte des enchères

2. Couplage J-1

3. BALIT

BALIT avec REE – Contexte et objectifs

Extension de BALIT sur IFE

- Extension à IFE du mécanisme d'échange d'énergie d'ajustement existant depuis décembre 2010 sur France – Angleterre, basé sur le modèle TSO-TSO
  - *Inscrit dans la feuille de route de l'ACER*
  - *Réunions du groupe de travail de la zone South-West (SWE Implementation Group) depuis 2010.*
- Utilisation de la même plate-forme d'échange qu'avec National Grid

Principes

- Ouverture du MA aux interconnexions :
  - *Interclassement des offres de REE dans le MA, activation au regard de la préséance économique*
  - *Devrait permettre une meilleure optimisation économique (par exemple en évitant des cas de déconnexion de l'éolien en Espagne)*
- Utilisation de la capacité résiduelle sur les interconnexions :
  - *priorité pour les transactions commerciales et utilisation par les GRT des capacités résiduelles éventuelles pour les échanges TSO-TSO (après nominations infra)*
- Préservation de la sûreté :
  - *les GRT proposent leurs surplus de réserves (couverture des marges requises pour la sûreté)*
- Processus horaire, reposant sur le principe de « Premier Arrivé Premier Servi »
- Mécanisme bilatéral (échanges Angleterre – Espagne non permis)

BALIT avec REE – Approche adoptée

Phase 1 (mars 2013) :

- Utilisation occasionnelle du mécanisme par REE dans le seul but d'éviter de déconnecter des centrales thermiques ou des éoliennes
    - Soumission par REE d'offres TSO-TSO à la hausse
    - Activation par REE d'offres TSO-TSO à la baisse de RTE
- Utilisation par RTE identique à celle d'aujourd'hui

Phase 1 bis :

- Utilisation du mécanisme par RTE et REE similaire (partage des surplus de réserve hausse et baisse)
- Nécessite des modifications de la régulation espagnole

Phase 2 :

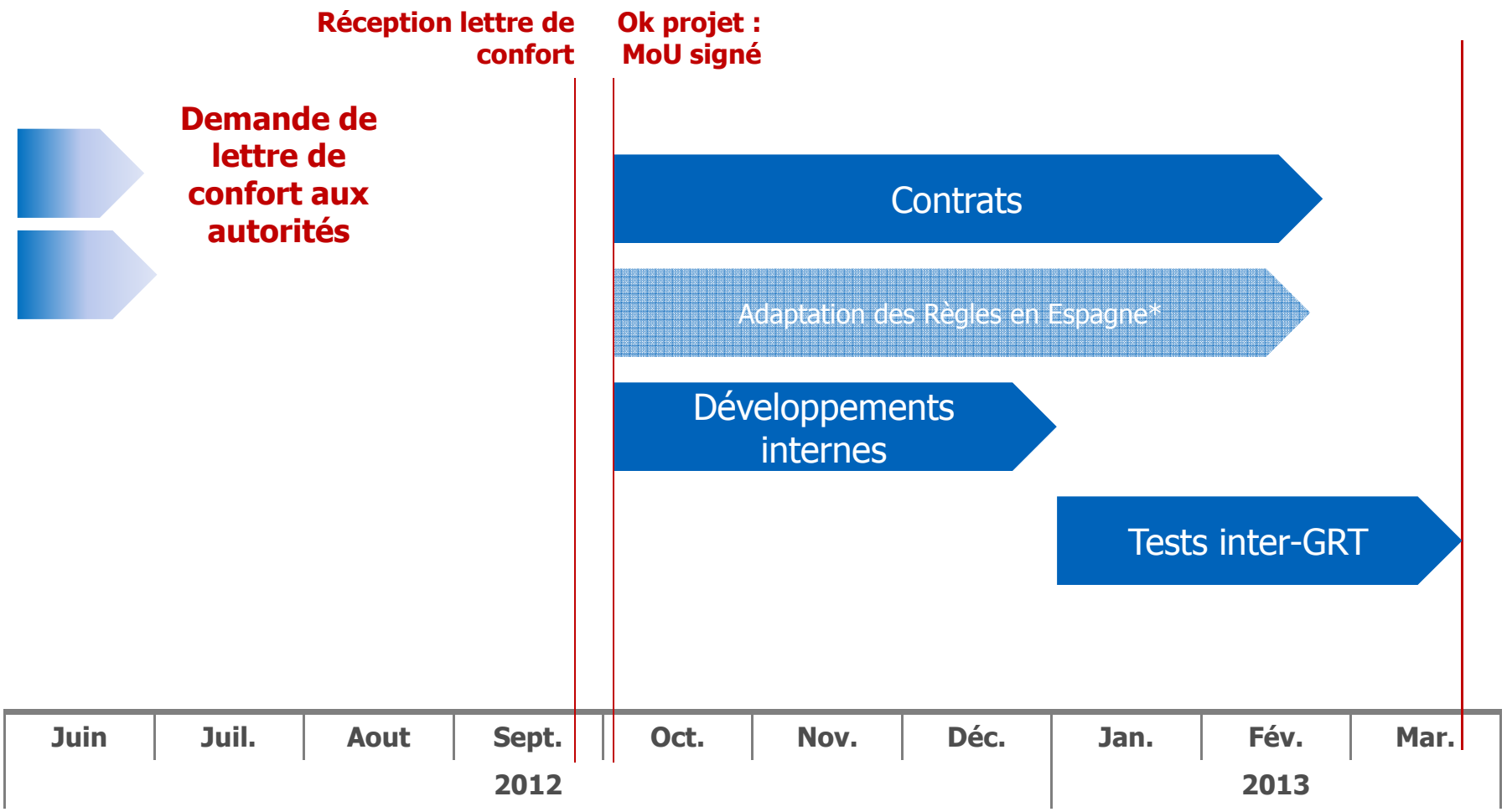
- Mécanisme cible en cohérence avec les recommandations inscrites dans les Orientations Cadres du Balancing de l'ACER (version finale prévue fin septembre)
- Mécanisme multi-GRT (échanges Angleterre – Espagne permis)

Points de blocages

- Identiques à ceux rencontrés pour la refonte des enchères IFE
- → Demande de lettre de confort

BALIT SWE - Planning

GO LIVE : mars 2013



*** Pas de changement de Règles prévu en France**